

INFOS C.C.A.S.

ou Centre Communal d'Action Sociale

Nouveauté



Au regard de l'Allocation Étudiants déjà versée par le C.C.A.S. depuis plusieurs années, les membres du Conseil d'Administration ont décidé de mettre en place, en parallèle, un **soutien** pour les **Collégiens et Lycéens** sous forme **d'aide financière par Projet Pédagogique**.

Le Principe :

- Une **participation financière forfaitaire** (dans la limite d'un budget défini pour l'année) sera apportée, non pas de façon individuelle par élève, mais par projet scolaire présenté.
- Si plusieurs élèves, d'une même classe, participent à un voyage scolaire dans le cadre d'un projet pédagogique, le C.C.A.S. octroiera une participation forfaitaire pour le projet.
- Si plusieurs élèves, participent à des voyages scolaires dans le cadre de projets pédagogiques différents, même au sein d'un même établissement, le C.C.A.S. octroiera une participation forfaitaire par projet présenté.

Les critères d'éligibilité :

- Le Collégien ou le Lycéen doit impérativement résider sur la commune de Saint-Sauveur ;
- Toute demande de participation financière devra faire l'objet d'un écrit, adressé au C.C.A.S. et détaillant le projet ;
- L'établissement fréquenté par l'élève n'entre pas dans les critères d'obtention d'une éventuelle aide financière.



Retour sur les principales actions menées par le C.C.A.S.



Allocation ÉTUDIANTS

Sur présentation d'un certificat de scolarité, d'une carte d'identité et d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), le C.C.A.S. octroie une **aide financière à chaque étudiant** domicilié sur Saint-Sauveur, qui en fait la demande.

En 2023, ce sont **45 étudiants** qui ont ainsi vu arriver sur leur compte la somme de **80€**, soit un montant total d'allocations de 3 600€ contre 2 640 € l'année précédente.

Par cette action, le C.C.A.S. apporte un peu de soutien et encourage nos étudiants dans la poursuite de leurs études.

En 2024, l'opération est renouvelée : pensez à déposer votre [dossier COMPLET avant le 18 octobre !](#)



Opération Octobre ROSE

Durant tout le mois d'octobre, le C.C.A.S. en partenariat avec la CPAM, a participé à une collecte de mammographies et radiographies argentiques à l'occasion du mois dédié à la sensibilisation des femmes au dépistage du cancer du sein, et en 2023, ce sont **20,2 kg de mammographies/radiographies argentiques** qui ont ainsi pu être récoltées sur Saint-Sauveur : BRAVO !

Il est à noter que nous sommes [la seule commune de moins de 2 000 habitants](#) à être partenaire de la CPAM !

Les films radiographiques ont ainsi pu être recyclés (granulés pour l'industrie automobile, trame de vêtements de ski, polaires, ou jouets...), les radiographies collectées ont rejoint l'entreprise Rhône Alpes Argent, seule usine de traitement écologique en France, et ce recyclage des radiographies argentiques a permis l'extraction des sels d'argent qui les composent.



POUR VOUS, CE N'EST QU'UNE BRIOCHE
POUR MOI, C'EST UN MOMENT DE DÉTENTE



Opération BRIOCHES

Dans le cadre d'une **démarche de sensibilisation en faveur des personnes en situation de handicap mental**, le C.C.A.S. de Saint-Sauveur a souhaité s'associer à **l'UNAPEI de l'Oise** et s'est donc mobilisé autour de **'Opération Brioche'** !

Concrètement qu'est-ce que c'était ? Ce fut un moment de partage, une formidable chaîne de générosité qui s'est déroulée le samedi 14 octobre 2023 : un don = une brioche offerte = une journée festive pour les usagers de l'UNAPEI !

Pour Saint-Sauveur, ce sont donc 100 brioches qui ont ainsi pu être distribuées contre un don.



Pour 2024, nous faisons appel à nouveau à votre engagement et à votre soutien : rendez-vous le **samedi 19 octobre** de 9h00 à 12h, place René Eveloy (devant l'entrée de la cantine, côté place de l'église) à Saint-Sauveur.

Repas des PERSONNES ÂGÉES

Le 05 mai 2024, fut l'occasion de réunir à nouveau nos aînés âgés de 68 ans et plus, ainsi que leur accompagnant, autour d'un **Repas** et d'une **Animation musicale**.



L'apéritif fut servi, non pas dehors compte tenu de la météo, mais dans le petit foyer de la salle des fêtes, accompagné d'entrées, le plat fut quant à lui servi à table et le dessert fut sous forme de buffet au grand plaisir des convives...



AU FINAL ce sont 86 personnes qui ont participé à cette journée qui s'est naturellement terminée sur la piste de danse !

Sortie de NOËL pour nos Aînés



En 2023, le C.C.A.S a offert à ses aînés de 68 ans et plus, une place au **Grand Cirque de Noël** qui s'est déroulé le dimanche 10 décembre au Tigre de Margny-lès-Compiègne

Ce sont **69 personnes** qui ont assisté à ce spectacle dont 59 Saint-Salvatoriens de 68 ans et plus (les autres étant les accompagnants).

Un bus (de 50 personnes) a pu être loué au départ de Saint-Sauveur (possibilité également de prendre une voiture pour ceux qui le souhaitent), pour pouvoir déposer nos aînés au plus proche du chapiteau et revenir à domicile sans souci de stationnement.

Tous sont rentrés une nouvelle fois ravis de cette sortie !

Pour 2024, nous vous réservons une **autre surprise inédite** : bloquez d'ores et déjà la date du **dimanche 15 décembre** !



COLIS DE NOËL pour nos Aînés

Un panier garni (ou son équivalent) est offert chaque année par le C.C.A.S. à toutes les **personnes âgées de 68 ans et plus**, domiciliées sur la commune, et inscrites sur les listes électorales.



En 2023, le C.C.A.S. a pu organiser son **deuxième Petit Déjeuner de Noël**, le samedi 16 décembre à la salle des associations, en présence de tous les membres du C.C.A.S., aidés de Conseillers Municipaux disponibles mais également par nos Jeunes Conseillers Municipaux élus, et ce sont près de **200 aînés** qui ont une nouvelle fois répondu à l'invitation, qui ont pu profiter d'un magnifique petit déjeuner, pour repartir ensuite avec leur colis de Noël !

Pour 2024, l'opération est renouvelée et elle aura lieu le samedi 14 décembre de 9h à 12h.

UNE BOITE DE NOËL pour les plus démunis

Pour la troisième année consécutive, le C.C.A.S. de Saint-Sauveur a souhaité renouveler l'opération solidaire une « **Boîte de Noël** ». Le but était d'une part de les distribuer dans notre village **aux personnes ayant fait appel au C.C.A.S.** et/ou connues comme étant en difficultés, et d'autre part d'en faire profiter le **Secours Catholique** avec qui nous sommes en lien régulier.

Chaque boîte, type boîte à chaussures, était à garnir de **5 éléments** : 1 vêtement/accessoire pour l'hiver, 1 petit mot gentil anonyme, 1 produit alimentaire, 1 produit de beauté et 1 loisir.





La collecte des dons a démarré dès le lancement de l'aide solidaire (dépôt des boîtes en mairie), et l'idée principale, symbolique aussi, a été de venir les déposer directement au pied des sapins de Noël installés devant l'église de Saint-Sauveur le **samedi 09 décembre 2023**, pendant le marché de Noël.

↳ Au final, la générosité des habitants de Saint-Sauveur et des communes aux alentours, aura permis de récolter **une bonne quarantaine de boîtes** (à la fois pour les femmes, les hommes et les enfants).
MERCI A TOUS !

Pour 2024, l'opération est renouvelée et elle aura lieu le samedi 07 décembre de 10h à 18h, pendant le Marché de Noël

Sans oublier les Essentiels de l'action menée par la C.C.A.S.

La Poursuite de la Permanence C.C.A.S.

Mise en place depuis le 05 septembre 2020, **chaque samedi matin** de 10h à 12h les **semaines paires**, assurée par la Vice-Présidente du C.C.A.S., et complétée par des **rendez-vous ponctuels et réguliers** en semaine, cette PERMANENCE a permis d'aider en 2023, **50 foyers**, au cours d'un ou plusieurs rendez-vous et de différentes démarches selon les demandes...



L'association **ADMR**, basée à Jaux, livre à domicile des repas variés et équilibrés, avec en plus la possibilité de commander des menus diabétiques, sans sel ou moulinés.

Le passage quotidien est sécurisant pour la famille et bienvenu pour les bénéficiaires. Cette association intervient aussi bien de façon régulière que ponctuelle (Sortie d'hospitalisation, pour prendre le relais des familles lors des vacances...)

Service disponible sur la commune

Portage de Repas à domicile



La mise en place est facile et rapide en moins de 48h (jours ouvrés).

Pour toute information : ☎ 06.68.90.67.68 ou 03.44.37.33.72 ✉ accueil@fed60.admr.org



Bon à savoir

Les « Bon à Savoir »

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (CSS) DE LA CPAM

Vous n'avez pas de mutuelle, la vôtre est trop chère et vos ressources sont modestes, la CSS s'adresse certainement à vous !

Qu'est-ce que c'est ?

La Complémentaire santé solidaire est une **aide pour payer vos dépenses de santé**. Vous y avez droit si vos ressources sont modestes.

Selon vos ressources, la Complémentaire santé solidaire :



La Complémentaire santé solidaire peut **couvrir l'ensemble de votre foyer**.



Les conditions de ressources :

Le droit à la CSS dépend de vos ressources et de celles de votre foyer :

Plafonds de ressources applicables au 1 ^{er} avril 2024		
Nombre de personnes composant le foyer	Plafond annuel Complémentaire Santé Solidaire sans participation financière	Plafond annuel Complémentaire Santé Solidaire avec participation financière
1 personne	10 166 €	13 724 €
2 personnes	15 249 €	20 586 €
3 personnes	18 298 €	24 703 €
4 personnes	21 348 €	26 820 €
Au-delà de 4 personnes	+ 4 066€ par personne supplémentaire	+ 5 490 € par personne supplémentaire

Vous avez besoin d'aide ou de renseignements complémentaires ?
Le C.C.A.S. est là pour vous accompagner dans vos démarches, contactez-le !

LA TÉLÉASSISTANCE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OISE

Qu'est-ce que c'est ?



La téléassistance est un service qui permet de mettre en contact une personne âgée avec un téléopérateur en cas de problème à domicile (chute, malaise...), **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**. La personne contacte un téléopérateur en appuyant sur un médaillon ou une montre qu'elle porte en permanence.

Selon l'urgence de la situation, le téléopérateur :

- contacte un proche de la personne âgée,
- ou déclenche une intervention pour porter assistance à la personne âgée.



A qui est-elle destinée ?

- aux habitants de l'Oise âgés de plus de 65 ans ;
- aux personnes handicapées dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ;
- aux personnes de moins de 65 ans atteintes d'une maladie grave.

Pour bénéficier de ce service, vous devez acquitter **mensuellement une participation de 8,50€** (tarif unique sans condition de ressources) et désigner au moment de l'adhésion une ou plusieurs personnes de confiance habilitée(s) à pénétrer dans votre logement pour intervenir auprès de vous en cas de problème.

Vous êtes intéressé, vous avez une question ?

N'hésitez pas, le C.C.A.S. est là pour vous accompagner dans vos démarches, contactez-le !

RAPPELS :

Les membres du C.C.A.S. restent à votre écoute pour vous accompagner au quotidien.

Et les commerçants de notre village sont **ÉGALEMENT là pour vous**, y compris pendant les travaux rue Aristide Briand, alors **NE LES OUBLIEZ PAS** car c'est une chance de les avoir !

Et c'est **ENSEMBLE** que nous pourrons **MIEUX VIVRE** notre quotidien.

Prenez soin de vous et de vos proches !



Comment faire appel au C.C.A.S. ?

En contactant directement le secrétariat de la mairie au **03.44.38.70.70**, tous les jours, du lundi au samedi de 09h00 à 12h00 et le mercredi de 13h30 à 17h30.

En vous déplaçant directement au sein de la Mairie de Saint-Sauveur, lors de la **permanence du C.C.A.S.**, effectuée par Patricia COLLAS, qui se tient un **samedi sur deux** (les semaines paires), **de 10h00 à 12h00**. En dehors de ces horaires, des rendez-vous sont également possibles en semaine sur demande.

Et sachez que chaque membre du C.C.A.S. s'est engagé à travailler en harmonie et dans une totale confidentialité sur les différents dossiers traités. Et, quelles que soient vos difficultés (perte de votre carte VITALE, demande de logement social, besoin d'une aide financière...), nous sommes à votre écoute pour **chercher ensemble une solution** dans le respect de chacun.

Votre Conseil
d'Administration du CCAS,



*Son Président,
et
Ses membres*

À votre écoute !

